

Dossier de candidature

aux aides humaines proposées par le Relais Handicap (prise de notes, tutorats etc.)



Nom :		Prénom :	
Date de naissance :		Portable :	
Nationalité :		Mail perso :	
Filière, mention, étude de l'année en cours :			

➤ Expériences professionnelles

Société / Entreprise :		Période :	
Type d'activité :			
Société / Entreprise :		Période :	
Type d'activité :			
Société / Entreprise :		Période :	
Type d'activité :			

➤ Intérêts et loisirs

--

➤ Motivations

Quels sont les motifs de votre candidature ?	
Quels sont vos objectifs de carrière ?	
Avez-vous déjà eu des contacts avec une personne en situation de handicap ?	
Êtes-vous intéressés par l'EC libre engagement étudiant ?	

EC libre Engagement Accompagnement des Étudiants en Situation de Handicap

Objectifs Faire prendre conscience aux étudiants valides de la réalité du handicap. Apprendre aux étudiants à contribuer utilement et avec tact à la compensation du handicap de leurs camarades

Contenu sur 8h Connaître et s'approprier la loi sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes. Organisation de l'accueil universitaire. Présentation et typologie générale des handicaps, psychologie, déontologie. Présentation du statut de travailleur handicapé

Évaluation Prise en compte de l'assiduité et dossier. La validation de cet EC se fait sur deux ans. La première année, le Relais Handicap évalue votre assiduité et votre engagement vis-à-vis de vos missions pour lesquelles vous avez été recrutés. La deuxième année, l'évaluation portera sur l'assiduité aux TD et à l'élaboration d'un dossier

➤ Si vous candidatez pour du **tutorat d'accompagnement** cochez cette case :

Qu'est ce que c'est ?	C'est un job étudiant, vous avez donc un contrat de travail avec l'Université de La Rochelle. Le tutorat d'intégration peut prendre différentes formes : accompagnement d'un étudiant aveugle entre les classes lors des changements de cours, accompagnement d'un étudiant à mobilité réduite vers la RU etc. L'étudiant à accompagner est toujours un étudiant de votre propre promotion.
Vous vous engagez ...	<ul style="list-style-type: none"> ➤ à échanger vos contacts mail et/ou téléphonique perso avec l'étudiant à accompagner ➤ à rendre compte régulièrement de vos activités au Relais Handicap à être assidu en cours ➤ à respecter le nombre d'heure hebdomadaire à effectuer défini avec le Relais Handicap
Salaire	1 heure de tutorat d'accompagnement est rémunérée à raison de 0,4 heure au taux du SMIC horaire en vigueur.

➤ Si vous candidatez pour de la **prise de notes** cochez cette case :

Fournir la copie d'une page de notes de cours d'un CM, la liste exhaustive de vos cours et votre numéro de groupe de TD et TP

Qu'est ce que c'est ?	C'est un job étudiant, vous avez donc un contrat de travail avec l'Université de La Rochelle. Vous définissez avec la Relais Handicap, la liste des cours que vous allez prendre en notes. Ces cours sont obligatoirement des cours que vous suivez pour vos propres études. Les besoins en prise de notes dépendent donc des besoins des étudiants en situation de handicap de votre promotion.
Vous vous engagez ...	<ul style="list-style-type: none"> ➤ à être assidu et tendre à l'exhaustivité ➤ à éviter les abréviations et avoir une expression écrite de qualité ➤ à privilégier la prise de notes numériques ou à avoir une écriture aisément lisible ➤ à fournir vos cours sous forme numérique le soir même en déposant vos fichiers sur moodle dans le cours « RELAIS HANDICAP » accessible depuis votre ENT. ➤ à respecter la confidentialité de votre accès à l'ENT ➤ à déposer vos cours sous la forme suivante : « CM ou TD + nom du cours + date du cours » (ex : CM Histoire 03.09.2013) ➤ à ne communiquer aucunes notes de moodle qui sont confidentielles ➤ à ne pas modifier les autres cours sur moodle
Salaire	1 heure de prise de note est rémunérée à raison de 0,4 heure au taux du SMIC horaire en vigueur.

➤ Si vous candidatez pour du **tutorat pédagogique** cochez cette case :

Fournir la copie de votre dernier relevé de notes

Qu'est ce que c'est ?	C'est un job étudiant, vous avez donc un contrat de travail avec l'Université de La Rochelle. L'étudiant à accompagner est toujours un étudiant d'un niveau d'étude inférieur à vous. Le Relais Handicap vous indique le nombre d'heures hebdomadaire de soutien qui a été prévu. Les créneaux et lieux de rencontre sont libres et à définir selon les agendas du tuteur et de l'étudiant bénéficiaire. Le job consiste à revoir les cours de la semaine, la méthodologie, révisions avant examens, etc.
Vous vous engagez ...	<ul style="list-style-type: none"> ➤ à échanger vos contacts mail et/ou téléphonique perso avec l'étudiant à accompagner ➤ à rendre compte régulièrement de vos activités au Relais Handicap à respecter le nombre d'heure hebdomadaire à effectuer défini avec le Relais Handicap
Salaire	1 heure de tutorat pédagogique est rémunérée à raison de 2 heures au taux du SMIC horaire en vigueur.

➤ Si vous candidatez pour du **secrétariat d'examens** cochez cette case :

Il convient de vous faire connaître auprès de vos composantes

- UFR Droit/Gestion : Nathalie LARTIGOU, responsable de scolarité
- UFR Sciences : Céline MECHIN, secrétaire de scolarité des étudiants à statut spécifique
- FFLASH : Geneviève GOLIARD-BRELEUX, responsable de scolarité
- IUT : Directeurs des départements

Qu'est ce que c'est ?	C'est un job étudiant, vous avez donc un contrat de travail avec l'Université de La Rochelle (pour les personnes ayant déjà un contrat avec l'ULR (doctorants contractuels, ATER, etc.) le paiement se fait sur arrêté en complément de votre paye habituelle) Il faut que vous soyez en M2 minimum . La scolarité en charge de l'organisation de l'examen vous indique les dates et heures des examens où votre présence est requise
Vous vous engagez ...	<ul style="list-style-type: none"> ➤ à ne pas communiquer avec l'étudiant qui passe l'examen ➤ à restituer fidèlement la dictée de l'étudiant ➤ à ne pas aider l'étudiant ➤ si l'examen se fait de façon manuscrite : à avoir une écriture aisément lisible ➤ à éviter les fautes de français
Salaire	1 heure de secrétariat d'examens est rémunérée à raison de 1.5 heures au taux du SMIC horaire en vigueur.

Fait le/...../..... Signature du candidat :